

SESSION 2008
Certificat d'Aptitude Professionnelle
PLATRIER PLAQUISTE

Épreuve EP2 - Unité UP2
Réalisation d'ouvrages courants

N° de candidat ou d'anonymat

SUJET

Contenu du dossier

- Page de garde et barème de correction - Vues en perspective.....S 1/2
- Plan, vue et descriptif de l'ouvrage S 2/2
- Suggestion d'organisation du temps S 2/2
- Fiche contrat S 2/2

BARÈME DE CORRECTION	
L'organisation, l'installation, le nettoyage et l'évacuation du chantier.	/20
L'implantation de l'ouvrage.	/20
La construction du muret et du coffre. Le débit et la pose du chapiteau.	/70
La pose d'une arête métallique et d'une bande armée. La confection d'arêtes au plâtre.	/40
La réalisation d'un enduit au plâtre allégé. La finition en arêtes vives des angles horizontaux.	/50
Total des points :	/200
Moyenne de l'épreuve :	/20

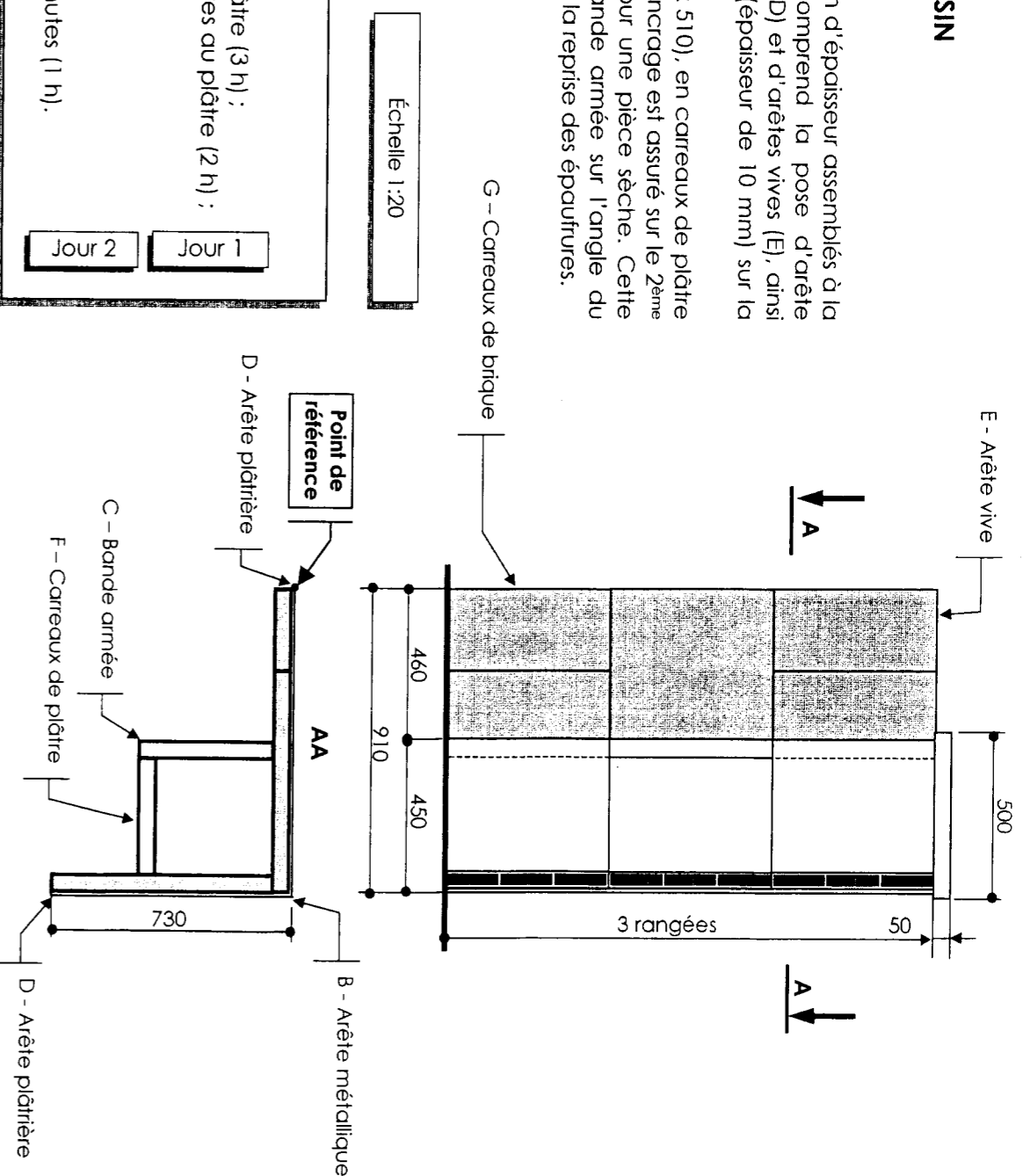
CAP PLATRIER PLAQUISTE	Session 2008	Sujet
EP2 – Réalisation d'ouvrages courants	Durée épreuve : 14 h	S 1/2
	Coefficient épreuve : 8	

AMÉNAGEMENT D'UN PRÉSENTOIRE DE MAGASIN

PLAN, VUE ET DESCRIPTIF

L'ouvrage est constitué :

- D'un muret, en carreaux de brique (G) de 50 mm d'épaisseur assemblés à la colle sur 3 rangs. Cette partie d'ouvrage comprend la pose d'arête métallique (B), la confection d'arêtes au plâtre (D) et d'arêtes vives (E), ainsi que la réalisation d'un enduit au plâtre allégé (épaisseur de 10 mm) sur la face extérieure.
- D'un coffre (400 x 400) et de sa couverture (510 x 510), en carreaux de plâtre standards (F) de 50 mm assemblés à la colle ; l'ancrage est assuré sur le 2^{ème} rang ; la liaison avec le sol est celle prévue pour une pièce sèche. Cette partie d'ouvrage comprend la pose d'une bande armée sur l'angle du coffre, la finition des joints et des arêtes, ainsi que la reprise des épaufrures.



Suggestion d'organisation du temps :

- Lecture du dossier et implantation (1 h) ;
- Découpe et pose des carreaux de brique et de plâtre (3 h) ;
- Scellement de l'arête métallique et tirage des arêtes au plâtre (2 h) ;
- Découpe et scellement de la couverture (1 h) ;
- Mise en place de la bande armée (1 h) ;
- Réalisation du plâtre allégé (3 h) ;
- Finition des joints et reprise des arêtes (2 h) ;
- Rangement du poste de travail et stockage des chutes (1 h).

FICHE CONTRAT

N° de candidat ou d'anonymat

Compétences évaluées	On donne	On demande	On exige	Barème
C3.1 - C3.15	Organiser, installer, nettoyer et évacuer le chantier	Le matériel nécessaire aux projections. L'observation des consignes liées : - au poste de travail, - aux matériels, - aux matériaux, - aux déchets.	Le poste de travail est propre et rangé. Les déchets sont laissés sur le poste de travail, triés et stockés. Les matériels sont ordonnés, à disposition, puis nettoyés après usage. Les méthodes de travail et les règles de sécurité sont respectées (utilisation des matériels, gestes et postures, protections individuelles).	/20
C3.3	Implanter un ouvrage	Un point de référence. Un plan, une vue, une perspective et un descriptif. Des carreaux, des vérins et des pinces.	L'implantation de l'ouvrage. Le respect du point de référence, des cotes du plan et de l'équerrage (± 2 mm)..... Des guides de construction correctement positionnés et maintenus..... Total	/10 /10 /20
C3.8 - C3.4 - C3.12	Construire en éléments de terre cuite Effectuer des travaux de préparation Traiter arêtes et cueillies	Un plan, une vue, une perspective et un descriptif. Des carreaux de plâtre et de brique (épaisseur 50 mm). De la colle à carreaux de plâtre et à carreaux de brique. Des clayettes. Une auges. Machine à couper. Des règles (2,00 m et 1,50 m). Une scie droite. Une arête métallique. De la bande armée. Du plâtre traditionnel. Des règles en bois à découper.	Un montage des éléments conforme aux DTU : - Des carreaux de brique..... - Des carreaux de plâtre (dont ancrage et couverture)..... Le respect de l'équerrage..... L'aplomb et le niveau (tolérance 1 mm/1m)..... Le respect des cotes (tolérance ± 2 mm)..... La planéité des parois (tolérance : flèche < 5 mm/2m ou 1 mm/20 cm)..... Total	/15 /20 /10 /10 /05 /70
C3.11	Réaliser des enduits	Du plâtre allégé.	La rectitude, la bonne fixation et l'aplomb de l'arête métallique..... Une bande continue, noyée et sans cloque..... La rectitude et l'aplomb des arêtes en plâtre..... Total	/15 /10 /40
<p>La réalisation d'un enduit au plâtre allégé. La finition en arêtes vives des angles horizontaux.</p>				/10 /05 /50
<p>La planéité des parois (tolérance : flèche < 5 mm/2m ou 1 mm/20 cm)..... Une dureté > 65 shore C..... Une finition soignée et le respect de l'épaisseur..... Total.....</p>				/200 /200
<p>Postes à corriger en cours de réalisation (fiche à disposition des surveillants)</p>				MOYENNE DE L'ÉPREUVE : /20

CAP PLATRIER PLAQUISTE

Session 2008

SUJET

EP2 - Réalisation d'ouvrages courants

S 2/2